

BOURSES POUR LES ÉTUDIANT.E.S DE MAÎTRISE ET DE DOCTORAT

COMMUNICATION DANS UN COLLOQUE / CONGRÈS

CONCOURS : printemps 2026

Date limite: 10 avril 2026

L'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) annonce l'ouverture d'un concours pour l'attribution de bourses pour les étudiant.e.s qui feront **une communication (orale ou par affiche) dans un colloque/congrès** se déroulant au Québec ou à l'international.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Ce programme vise à soutenir les étudiant.e.s de maîtrise et de doctorat qui désirent faire une communication à titre de premier auteur dans un colloque/congrès au Québec ou à l'international.

Des bourses d'un montant de 1 000 \$ (colloque/congrès se déroulant au Québec) ou de 2 000 \$ (colloque/congrès à l'extérieur du Québec) seront accordées pour les étudiants de maîtrise et de doctorat.

DÉPENSES ADMISSIBLES

- Les frais d'inscription au colloque/congrès
- Les frais de déplacement;
- Les frais d'hébergement* et de repas.

*Pour les colloques/congrès situé à plus de 150 km du domicile de l'étudiant.e.

Les **factures originales des frais d'inscription, de transport, d'hébergement et de repas devront être remises dans le mois suivant la fin du colloque**. Un montant maximum de 1 000\$ (pour un colloque/congrès au Québec) ou de 2 000 \$ (pour un colloque/congrès à l'extérieur du Québec) sera versé sur **présentation de ces factures**.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Produire un mémoire de maîtrise ou une thèse de doctorat sous la direction d'un chercheur.e qui est **membre régulier** de l'IUJD ([chercheur.e d'établissement ou universitaire](#)); ou sous la co-direction d'un chercheur.e d'établissement;
- Être membre étudiant de l'IUJD, en complétant ce [court formulaire](#);
- S'inscrire dans la [programmation scientifique](#) de l'IUJD;

- La thématique de la communication doit être directement liée au projet d'étude;
- La proposition de communication doit être soumise dans un colloque/congrès qui procède à une évaluation scientifique de la proposition;
- L'étudiant.e est le premier auteur de la communication.

* Le fait d'avoir obtenu une bourse d'études de la part d'un grand organisme subventionnaire (p. ex. : CRSH, FRQ) ne constitue pas un critère d'exclusion des candidatures dans le cadre de ce concours. Toutefois, à dossiers égaux, les personnes étudiantes n'ayant pas obtenu de bourse d'étude seront priorisées.

ENGAGEMENTS

Le ou la récipiendaire s'engage à :

- Mentionner le soutien financier octroyé par l'IUJD lors de la présentation;
- Au retour, remettre une copie électronique de la communication et un bref résumé de l'activité à l'IUJD;
- Participer à l'ensemble du colloque ou du congrès.

POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE

Les personnes intéressées doivent :

- Compléter le formulaire de demande de bourses pour une communication dans un colloque/congrès, en cliquant sur le lien suivant : [FORMULAIRE](#)

** Dans ce formulaire, vous devez déposer les fichiers suivants:

1. La preuve de l'acceptation de la proposition de communication (ex : programme, courriel d'acceptation), si disponible.
 - a. Si vous n'avez pas encore reçu la confirmation de l'acceptation de votre proposition, vous devez fournir votre confirmation de soumission. L'octroi de la bourse est toutefois conditionnel à la réception de cette acceptation.
 - b. Si vous prévoyez effectuer une communication dans plusieurs congrès/colloque, veuillez déposer une seule demande de soutien financier, combinant l'ensemble des informations relatives aux congrès/colloques.
2. Une copie du relevé de notes le plus récent;
3. Un CV.

Les candidat.e.s recevront un courriel les informant de la décision du comité d'évaluation dans les semaines suivant la date limite du concours.